**Déclaration CAPA liste Aptitude**

**Jeudi 16 mars 2017**

Nous sommes en période décisionnelle des créations et des suppressions de postes dans l’académie. Nous constatons malheureusement que l’administration ignore les besoins en EPS, car nous arrivons à la fin du calcul à un solde 0, malgré une augmentation de 2460 élèves. Si l’académie de Bordeaux se prononce en faveur d’une école ambitieuse pour chaque élève, et en s’appuyant sur les données concrètes des établissements, nous pouvons affirmer qu’il faut créer des postes d’enseignant.es d’EPS !

* Pour de meilleures conditions d’apprentissage, il serait digne de revenir à une base de 24 élèves par classe en collège, 28 en lycée et 24 en LP. Soit un besoin supplémentaire de 102 postes EPS
* Pour tenir compte des besoins en remplacement et assurer la continuité du service public, c’est un besoin de 47 postes,

Notre analyse porte à un besoin total de 149 créations de postes de professeurs d’EPS sur l’académie. L’EPS est malmenée, car cela signifie moins d’EPS pour les élèves.

Concernant les premières évaluations des postes à paraître pour le mouvement 2017. Nous nous inquiétons de l’écart entre les 75 postes parus sur SIAM et des, seulement, 52 entrants dans l’académie. Une question se pose :

Quelles seront les stratégies pour combler les manques prévisibles ?

* La suppression de zone de remplacement
* L’accueil d’un nombre important de stagiaires
* L’embauche accrue de contractuels

S’agissant des TZR, nous constatons que le potentiel de remplacement reste insuffisant dans plusieurs départements. Les revendications du Snep sont encore d’actualité, les besoins nécessitent un taux de 10% du contingent, non atteint à ce jour, dans chaque département.

Pour les stagiaires à mi-temps, nous réitérons nos demandes d’affectation des postes «berceau» sur des BMP, afin de maintenir au moins l’offre des postes ouverts au mouvement.

Si nous devons faire appel à plus de contractuels, cela renvoie à un problème de recrutement que le ministère n’a pas anticipé. Nous le déplorons, cela s’ajoute au déficit de reconnaissance que l’EPS subit par rapport au DNB dans la réforme du collège.